

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 07/06/2019 - 16:31**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de marseille

**Correspondant :** M. M. Le maire, Ville de marseille, Mairie des 9ème et 10ème arrondissements Maison blanche 150 Bd Paul Claudel CS20155, 13275 Marseille cedex 09, courriel : [Dgaj-dmp@marseille.fr](mailto:Dgaj-dmp@marseille.fr), adresse internet : <http://marseille.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Le présent marché, passé en procédure adaptée, concerne la location, la pose, la dépose, le raccordement électrique, l'alimentation aux heures voulues et la maintenance de décors lumineux extérieurs relatifs aux illuminations de Noël de la Mairie du 5e secteur.

**Catégorie de services :** 27

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45316000

**Code NUTS :** FRL04

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- PRESTATIONS D'ILLUMINATIONS DE NOEL
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le montant minimum annuel est de 50 000euro(s)HT et maximum de 90 000euro(s)HT annuel.
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Le marché est passé pour une période de 12 mois à compter de la date de notification du marché au titulaire renouvelable UNE fois.

**Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.**

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Pas de cautionnement, ni de garantie demandés au titre des articles R2191-32 à 42 du Code de la commande publique.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le marché est financé par ressources budgétaires propres.

Les règlements seront effectués par virement bancaire dans un délai de 30 jours.

La référence du ou des comptes bancaires où les paiements devront être effectués, doit être précisée dans l'acte d'engagement.

Le marché est à prix unitaire.

Le marché est conclu à prix révisables.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement, conjoint ou solidaire, n'est exigée après attribution du marché.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Le jugement de la candidature sera effectué selon les critères suivants :

Capacités économiques et financières :

Situation économique et financière de l'entreprise présentée à travers ses chiffres d'affaires.

Références professionnelles et capacité technique :

Exigence de garanties et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

• Situation juridique - références requises : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- lettre de candidature dc 1

- jugement(s) prononçant le redressement judiciaire (en cas de redressement judiciaire)

- déclaration sur l'honneur pour justifier n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles R2141-1 à 11 du Code de la commande publique.

Pour justifier de ces capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants ou autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants et autres opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché.

• Capacité économique et financière - références requises : DC2

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir :

- une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise),

- le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières).

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 02 juillet 2019 à 16 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2019\_17502\_0220

**Renseignements complémentaires :** Pour télécharger le dossier de consultation des entreprises et remettre son pli sous forme dématérialisée, utiliser la plate-forme adresse internet: [marchespublics.mairie-marseille.fr](http://marchespublics.mairie-marseille.fr).  
Mode de transmission des candidatures et offres : remise obligatoirement dématérialisée sur le profil acheteur ci-dessus, aucun autre mode de transmission accepté.

Critères de jugement des offres (cf. détails au rc) :

Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants applicables à tous les lots :

1°) Prix de l'offre 50 %

2°) Valeur technique de l'offre 50 %

Modalités de mise en oeuvre de ces critères :

1°) Prix de l'offre

La note maximum est de 50 points . Après élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante :

$$N(i) = 50 \times P(m)/P(i)$$

Dans laquelle :

N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i)

P(i) est le prix de l'offre du candidat

P(m) est le prix de l'offre la moins-disante.

2°) Valeur technique de l'offre analysée sur la base du mémoire technique,

- Gamme des produits ( diversité, originalité ... ) : 35 points
- Réactivité ( Délai intervention en cas de panne ) : 10 points
- Empreinte écologique ( consommation électrique, matériaux utilisés ... ) : 5 points

Le total des points relatif à la valeur technique constituera la valeur technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 50 points.

Le total des points attribués à chaque sous-critère, constituera la valeur technique initiale VT (i) du candidat. Après élimination éventuelle des offres irrégulières ou inappropriées, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante :

$$VT = 50 (VT(i)/VT(m))$$

Dans laquelle :

VT est la note finale attribuée à la valeur technique du candidat (i) ;

VT (i) est la valeur technique initiale obtenue par le candidat (i) ;

VT (m) est la valeur technique initiale obtenue par le candidat ayant la meilleure offre.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07 juin 2019

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Marseille, 22-24, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 6, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87, courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Marseille, 22-24, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 6, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87, courriel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

#### DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3407122**

#### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 13 - Bouches du Rhône

#### DONNÉES DE FACTURATION

**Libellé de la facture** :

Ville de Marseille Service des Marchés Publics (DSJ) 39 bis rue Sainte  
13233 - Marseille cedex 20

**Adresse d'expédition** :

-